

S&L/DA/2019/053 (COGNOS): questions et réponses

- 1. La documentation (powerpoint, exercices), peut-elle être rédigée en anglais ou doit-on la rédiger dans la langue de la formation?**

Tout la documentation (une présentation Powerpoint suffit) doit être rédigée en néerlandais ou en français.

- 2. Les formations doivent avoir lieu en avril. Est-il possible que les formations soient aussi organisées durant les vacances de Pâques (6-19 avril) ou sera-ce durant la semaine avant les vacances de Pâques ou les semaines après ces vacances? Est-il possible que, dans ce cas, certaines formations doivent être données simultanément?**

Les formations continuent en principe durant les vacances de Pâques, à moins que l'entreprise qui donne les formations en décide autrement. Donner des formations simultanément est autorisé si la firme qui donne les formations l'estime nécessaire. Les formations continuent dans tous les cas durant le mois d'avril.

- 3. Pourriez-vous donner les heures spécifiques par jour durant lesquelles la formation doit être donnée (par exemple de 9h à 17h)? Combien dure la pause de midi? Cela a une influence sur la répartition du programme.**

Un jour de formation commence à 9h et se termine à 16h, avec un pause de midi d'une heure.

- 4. Nous rédigeons notre offre en néerlandais. Les CV de nos formateurs francophones peuvent-ils être rédigés en français?**

Tous les CV doivent être rédigés dans le langue de l'offre, en utilisant le modèle prévu à cet effet. Les diplômes et titres des formateurs ne doivent pas être traduits.